

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-104ter en date du 16 Juin 2021  
Portant sur la décision modificative – Budget principal  
Étude de projet « Valorisation filière viande »  
Annule et remplace n°2021-104 Erreur matériel**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 45	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

**Présents :** MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT.

**Secrétaire de séance :** Jacqueline GRAVIÈRE

**Rapporteur :** Patrice MORANCAIS, Vice-président « Finances »

Une étude du projet « Valorisation de la filière viande » peut être menée par la Chambre d'agriculture de la Creuse en lieu et place du technicien parti fin 2020. Cette étude peut être imputée en section d'investissement. Le devis, arrivé après le vote du budget, n'a pas été inscrit. Il convient d'ouvrir les crédits nécessaires à cette opération. Ce projet est financé par une subvention FNADT/MASSIF CENTRAL à hauteur de 80 %.

La décision modificative ci-dessous est proposée :

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

**Virement de crédits – Section d'investissement**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : VALORISATION FILIERE VIANDE		25 100,00		25 100,00
Subv. équipement transf. - Régions			1312 153	20 080,00
Emprunts en euros			1641 153	5 020,00
Frais d'études	2031 153	25 100,00		
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>25 100,00</b>		<b>25 100,00</b>

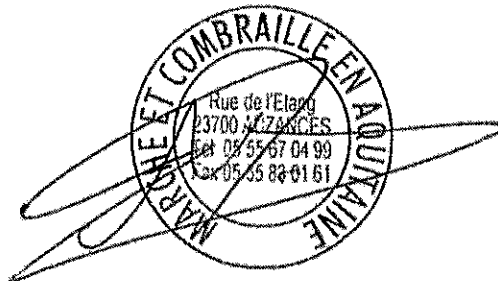
Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-104ter-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2021  
Date de réception préfecture : 29/06/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 29 juin 2021  
Pour copie conforme, le 29 juin 2021

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
**Patrice MORANÇAIS**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-104ter-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2021  
Date de réception préfecture : 29/06/2021